

89 AL 1
FONDS DU HANDELSGERICHT
(TRIBUNAL DE COMMERCE)
de
MULHOUSE
(1871-1879)

Il a été supprimé en 1879. A partir du 1^{er} octobre 1879, les affaires commerciales sont du ressort de la chambre commerciale du Landgericht (tribunal de première instance) de Mulhouse.

Voir les cotes suivantes dans le répertoire de la série U :
6 U 2/4, 71-78, 121 et 123.

Les autres documents entrés aux Archives ne sont pas encore classés. Ils sont accessibles par une cote provisoire : AL suivi d'un nombre

Nature du document
Rôle des faillites

date
1867-1879

cote provisoire
AL 124464